

3SI IMMOBILIER

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000 euros

Siège social : 116 rue de Lille

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

932 501 018 R.C.S. LILLE METROPOLE

Ci-après la "Société"

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 02 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le deux juin,

L'unanimité des associés de la société 3SI IMMOBILIER, Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000 euros, ayant son siège social situé 116 rue de Lille à VILLENEUVE D'ASCQ (59), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LILLE METROPOLE sous le numéro 932 501 018, à savoir :

- Madame Mina AZOUNKD, détenant 47 parts sociales de la Société, numérotées de 1 à 47,
- Monsieur Zakaria AZOUNKD, détenant 47 parts sociales de la Société, numérotées de 48 à 94,
- La SAS AMANA, représentée par son Président, Madame Mina AZOUNKD, détenant 6 parts sociales de la Société, numérotées de 95 à 100,

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Le rapport de la gérance,
- Le texte des projets de décisions,

Ont unanimement pris dans un acte, en application de l'article 22 des statuts de la Société, les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Suppression de l'article 30 des statuts de la Société,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'unanimité des associés décide de supprimer l'article 30 des statuts de la Société.

DEUXEME DECISION

L'unanimité des associés confère tous pouvoirs aux porteurs d'une copie des présentes en vue de procéder à toutes formalités légales.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé, après lecture, par tous les associés, par voie électronique, sur la présente page de signature, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil, par l'intermédiaire de la plateforme <https://jesignexpert.com>, ainsi que le reconnaît et l'accepte chacun des signataires, et porté sur le registre des Assemblées générales.

<u>Signataires</u>	<u>Signatures</u>
Madame Mina AZOUNKD, Agissant à titre personnel Et en qualité de Président de la SAS AMANA	
Monsieur Zakaria AZOUNKD	